

ECCLÉSIOLOGIE COMPARÉE

fr. Pierre-Marie O.P.

DEPUIS Saint Augustin, le thème des deux Cités, pour désigner l'Église et la Contre-Église, est bien connu des chrétiens. Ce thème est développé en particulier par le Pape Léon XIII au début de son encyclique "Humanum Genus" sur les francs-maçons : "... le genre humain... s'est partagé en deux camps ennemis, lesquels ne cessent pas de combattre, l'un pour la vérité et pour la vertu, l'autre pour tout ce qui est contraire à la vertu et à la vérité. Le premier est le royaume de Dieu sur la terre, à savoir la véritable Église de Jésus-Christ... Le second est le royaume de Satan."

Mais, depuis le Concile Vatican II, se développe une "nouvelle ecclésiologie", qui n'est rien d'autre que le plan d'une nouvelle Église.

Nous allons comparer entre eux les principaux traits de ces trois Églises : l'Église catholique, l'Église conciliaire et la Contre-Église.

1 L'ÉGLISE CATHOLIQUE

La doctrine de l'Église sur elle-même n'a pas changé depuis 20 siècles ; on en trouve un bon résumé dans le **schéma préparatoire au Concile Vatican I**¹. Nous allons nous servir de ce schéma pour rappeler la doctrine traditionnelle de l'Église sur elle-même. Nous avons résumé cet enseignement sous la forme d'un tableau, de façon à en avoir une vue synthétique.

¹ — Le Concile ayant dû s'interrompre à cause de l'invasion de Rome, le schéma ne put être voté dans son ensemble ; on eût seulement le temps de discuter et voter le chapitre relatif au Pape. On peut trouver le texte de ce schéma à la fin du deuxième tome de Solesmes sur l'Église (Éd. Desclée), dans les anciennes éditions de "La Foi Catholique" de Dumège (Éd. de l'Orante, 1961) et à la fin du livre du père Clérissac (O.P.) "le Mystère de l'Église" (Éd. Téqui, 1921). Tout en n'ayant pas l'autorité d'un texte conciliaire, ce schéma représente un bon résumé de la doctrine traditionnelle, telle qu'elle est enseignée par le Magistère ordinaire de l'Église.

1 La nature de l'Église.

Dans ses deux premiers chapitres, le schéma rappelle **ce qu'est** l'Église :

Elle est d'abord le **Corps mystique du Christ**. Le Christ est tête d'un organisme spirituel, dont on devient membre par le baptême. Les membres sont unis à la tête par les vertus théologiques. Enfin le Saint-Esprit est l'âme de ce Corps mystique. Toute cette doctrine a été reprise et magnifiquement développée par Pie XII dans son encyclique *Mystici Corporis*.

Mais l'Église est aussi une **société**, fondée et instituée par Jésus-Christ. "Car la nature de la Loi de l'Évangile n'est pas que les vrais adorateurs adorent chacun séparément le Père en esprit et en vérité, sans aucun lien social, mais notre Rédempteur a voulu que sa religion fût si intimement unie à la société qu'il instituait, qu'elle demeurerait complètement mêlée et, pour ainsi dire, prise en elle, et qu'il n'y aurait aucune religion du Christ hors d'elle"¹.

2 Les notes² de l'Église.

Elles sont bien connues, car elles sont énumérées dans le Symbole de Nicée-Constantinople (Credo de la Messe). L'Église est **une, sainte, catholique et apostolique**. Chacune de ces notes est une propriété qui met en évidence, ou manifeste, une des quatre causes³ de l'Église :

L'**unité** manifeste la cause formelle de l'Église, car la cause formelle d'une société est l'union des intelligences et des volontés dans la poursuite du bien commun. Dans l'Église, l'union des intelligences se fait par la foi, l'union des volontés se réalise par la participation au même culte⁴ et par la soumission

¹ — Schéma de Vatican I, chapitre 2.

² — On appelle ainsi des propriétés de l'Église qui la font connaître et qui permettent de la distinguer facilement des fausses églises.

³ — La philosophie considère que la réalité peut s'expliquer par quatre causes : ainsi telle sculpture de César s'explique par le sculpteur (cause efficiente), le marbre dont elle est faite (cause matérielle), la figure de César qu'elle représente (cause formelle) et le but pour lequel on l'a faite, par exemple la décoration d'un bâtiment (cause finale).

⁴ — La participation minimum est la réception (ou au moins le désir) du sacrement de baptême. C'est pourquoi une personne qui n'est pas baptisée ne peut pas être membre de l'Église : "celui qui n'est pas régénéré dans l'eau et dans l'Esprit-Saint ne peut entrer dans le Royaume de Dieu" Jn.3/5.

aux mêmes lois¹. Ainsi, dit clairement le schéma : "aucune société séparée de l'unité de la foi ou de l'unité de son corps ne peut d'aucune façon être appelée partie ou membre de l'Église". L'unité de foi est première par rapport à l'unité de communion (ou unité des volontés) puisque l'intelligence est première par rapport à la volonté².

La **sainteté**³ est en rapport avec la cause finale de l'Église (le salut des âmes), la **catholicité**⁴ avec la cause matérielle, l'**apostolicité**⁵ avec la cause efficiente (Notre Seigneur et les Apôtres qui ont fondé l'Église).

3 Les autres propriétés de l'Église.

Outre les notes, l'Église possède un certain nombre de propriétés dont voici les principales :

En tant que société, l'Église possède deux propriétés :

-elle est légale, c'est-à-dire qu'elle a reçu de son fondateur une constitution et une forme déterminée : "si quelqu'un dit que l'Église n'a reçu du Christ Notre-Seigneur aucune forme de constitution définie et immuable, mais que, à l'égal des autres sociétés humaines, elle a été ou peut être sujette, suivant les temps, aux vicissitudes et aux transformations, qu'il soit anathème"⁶.

¹ — Il est clair qu'en cas de conflit entre deux lois, on doit obéir à la loi supérieure. Notre Seigneur en donnait l'exemple aux pharisiens en "violant" le Sabbat (loi divine) pour venir au secours du prochain (loi supérieure). Mgr. Lefebvre en ordonnant des évêques contre l'ordre du Pape pour venir au secours des âmes a obéi à une loi supérieure : "prima lex salus animarum" (la première loi c'est le salut des âmes), loi que le Pape lui-même a rappelé dans le Nouveau Code. Il est donc absurde de dire que Mgr.Lefebvre a "rompu l'unité de l'Église".

² — Cf.Satis Cognitum de Léon XIII, encyclique consacrée à l'unité de l'Église.

³ — Propriété qu'a l'Église de sanctifier les âmes, et qui se voit à toute époque par les miracles et la pratique des vertus héroïques chez les saints, la pratique des conseils évangéliques, l'enseignement d'une morale sans tache...

⁴ — Propriété qu'a l'Église de pouvoir se répandre dans tous les peuples et dans toutes les catégories sociales, sans uniformiser, c'est-à-dire sans détruire les richesses naturelles légitimes.

⁵ — Propriété qu'a l'Église d'être gouvernée par les successeurs légitimes des Apôtres dans l'épiscopat. Là encore on ne saurait reprocher aux évêques ordonnés par Mgr Lefebvre de manquer à cette note : ils sont des successeurs parfaitement légitimes des Apôtres, dans la mesure où leur ordination a été légitime, et où ils exercent légitimement leurs pouvoirs. Cf. à ce sujet les justifications qui ont paru pour expliquer la **légitimité** des sacres du 30/06/1988 malgré l'ordre contraire du Pape, par ex. l'excellente brochure du Courrier de Rome.

⁶ — Canon accompagnant le chapitre 3 du schéma.

-elle est indéfectible : "nous déclarons encore que l'Église du Christ, considérée dans son existence ou sa constitution, est une société éternelle et indéfectible, et qu'après elle il ne faut pas attendre en ce monde une économie de salut plus plénière et plus parfaite..."¹.

L'Église est douée d'un **pouvoir** triple² : pouvoir d'ordre (pour sanctifier), de magistère (pour enseigner avec autorité) et de gouvernement (pour poser des lois, juger et punir). Ce pouvoir a été confié par Notre Seigneur à Pierre et aux Apôtres, lesquels l'ont confié à des hommes choisis : il est donc hiérarchique (par opposition à un pouvoir démocratique qui reposerait initialement dans l'ensemble du peuple avant d'être délégué à quelques-uns) et monarchique (seul le Pape possède la plénitude du pouvoir de juridiction, c'est-à-dire de magistère et de gouvernement).

Le pouvoir de magistère possède en outre une propriété spéciale, le privilège de l'infailibilité³, dans certaines conditions⁴. Cette propriété, loin de jouer en faveur des textes conciliaires, est à leur défaveur, car (dit le schéma): "elle a été conférée pour que la parole de Dieu, écrite ou transmise, soit affirmée et gardée entière dans l'universelle Église du Christ, et **exempte des corruptions de la nouveauté et du changement**". L'infailibilité de l'Église ne s'est pas manifestée dans le Concile, mais plutôt dans la réaction du peuple chrétien qui a rejeté ces erreurs.

Dans le tableau, le pouvoir a été indiqué au dessus de la note d'apostolicité, car le pouvoir vient des Apôtres, et en face de la note d'unité, car le triple pouvoir est nécessaire pour maintenir la triple unité de l'Église (unité de foi, de culte et de gouvernement).

L'Église est encore visible⁵. Ce qui est visible dans l'Église, ce sont ses notes et particulièrement la note d'unité, avec le triple pouvoir qui sert à la maintenir.

En rapport avec sa cause finale, l'Église possède la propriété d'être nécessaire au salut. Le schéma y insiste en deux longs chapitres⁶, dont voici un extrait : "Elle est absolument nécessaire, et non pas seulement en vertu du précepte du Seigneur ordonnant à toutes les nations d'entrer en elle, mais nécessaire aussi comme un moyen

1 — Schéma chap.8.

2 — Schéma chap.10.

3 — Schéma chap.9.

4 — Jugement solennel (du Pape seul ou d'un concile) ou Magistère Ordinaire Universel (pour dire en bref : ce que le Pape et les évêques ont enseigné toujours et partout comme étant révélé de Dieu ou lié à la Révélation). Les **nouveautés** de Vatican II ne rentrent pas dans ces conditions : il n'y a eu aucun jugement solennel dans le Concile, et les **nouveautés** de Vatican II ne peuvent évidemment pas être mises dans ce que l'Église a enseigné **toujours** et partout. Seulement ce qui dans le Concile ne fut pas nouveau pourrait entrer dans le Magistère Ordinaire Universel.

5 — Cf. schéma chap. 4 et 5.

6 — Chap.6 : "*l'Église est une société absolument nécessaire pour obtenir le salut*" et chap. 7 : "*Hors de l'Église pas de salut*".

puisque, dans l'ordre du salut voulu par la Providence, la communication du Saint Esprit, la participation à la vérité et à la vie ne s'obtiennent que dans l'Église et par l'Église dont la tête est le Christ".

Enfin, par rapport à l'État, on attribue à l'Église deux propriétés principales :

-elle est une société parfaite, c'est-à-dire qu'elle possède de droit tous les moyens nécessaires à sa fin¹.

-elle est suprême, c'est-à-dire qu'elle a une certaine prééminence sur l'État, car sa fin est plus haute.

"Si quelqu'un dit que l'Église n'est pas une société parfaite, mais un simple groupement ; ou bien qu'elle se trouve incluse dans la société civile ou dans l'État au point d'être soumise au pouvoir séculier, qu'il soit anathème."²

2 L'ÉGLISE CONCILIAIRE

Il peut paraître étrange de parler de nouvelle ecclésiologie, comme si l'Église pouvait changer de doctrine sur elle-même... Et pourtant, si on lit la Constitution Apostolique du Pape Jean-Paul II par laquelle il publia le nouveau Code de Droit Canon, on y lit ces lignes stupéfiantes:

"Ce qui constitue la *nouveauté*³ essentielle du Concile Vatican II, dans la continuité avec la tradition législative de l'Église, surtout en ce qui concerne l'ecclésiologie, constitue également la *nouveauté*⁴ du nouveau Code".⁵

¹ — La famille n'est pas une société parfaite, car l'homme ne peut trouver dans sa seule famille tout ce dont il a besoin. Seules la société civile et l'Église sont des sociétés parfaites, chacune dans son ordre.

² — Canon 10 du schéma ; voir aussi le chap.3.

³ — En italique dans le texte.

⁴ — Id.

⁵ — Ce qui signifie, en clair, que le nouveau Code est la traduction en langage canonique de la nouvelle ecclésiologie de Vatican II. D'ailleurs le Pape s'exprimait plus clairement un peu auparavant : "En un certain sens, on pourrait même voir dans ce Code un grand effort pour traduire en langage *canonique* cette doctrine même de l'**ecclésiologie conciliaire**". Et cela suffit à engendrer la méfiance envers ce nouveau Code.

L'expression "continuité avec la tradition législative" est tout à fait impropre dans ce contexte, car il est inouï que l'Église admette une nouvelle ecclésiologie. Malheureusement le Saint-Père est coutumier de ce genre de contradiction. Aussi, sans se troubler, il continue en nous décrivant les points essentiels de cette nouvelle ecclésiologie :

"Parmi les éléments qui caractérisent l'image réelle et authentique de l'Église, il nous faut mettre en relief surtout les suivants : la doctrine selon laquelle l'Église se présente comme le Peuple de Dieu¹ (cf. Const. *Lumen gentium*, 2) et l'autorité hiérarchique comme service (cf. *ibid*, 3) ; la doctrine qui montre l'Église comme une communio et qui, par conséquent, indique quelles sortes de relations doivent exister entre les Églises particulières et l'Église universelle et entre la collégialité et la primauté ; la doctrine selon laquelle tous les membres du Peuple de Dieu, chacun selon sa modalité, participent à la triple fonction du Christ : les fonctions sacerdotale, prophétique et royale. À cette doctrine se rattache celle concernant les devoirs et les droits des fidèles et en particulier des laïcs ; et enfin (last but not least²) l'engagement de l'Église dans l'œcuménisme."

Si on recherche les origines de cette nouvelle ecclésiologie, on peut les trouver dans le modernisme (Cf. l'encyclique Pascendi n°27 et sq.)³ et dans le protestantisme. À ce propos voici un extrait de la déclaration de la Commission mixte catholique-luthérienne à l'occasion du 500^{ème} anniversaire de la naissance de Luther :

"Parmi les idées du Concile Vatican II, où l'on peut voir un accueil des requêtes de Luther, se trouvent par exemple :

- La description de l'Église comme "Peuple de Dieu"
- La compréhension des ministères ecclésiastiques comme services
- L'accent mis sur le sacerdoce de tous les baptisés
- L'engagement en faveur du droit de la personne à la liberté en matière de religion."⁴

Donnons quelques explications sur le tableau qui synthétise les divers aspects de la nouvelle ecclésiologie :

1 La nature de l'Église conciliaire.

¹ — Les soulignements sont de nous.

² — Le dernier mais non le moindre (note du traducteur).

³ — "Qu'est-ce donc que l'Église (pour le moderniste) ? Le fruit de la conscience collective, autrement dit de la collection des consciences individuelles... De même que l'Église est une émanation vitale de la conscience collective, de même à son tour, l'autorité est un produit vital de l'Église." Pascendi n°27. "L'Église et l'Etat sont étrangers l'un à l'autre, à raison de la diversité des fins, spirituelle pour l'Église, temporelle pour l'Etat...Donc séparation de l'Église et de l'Etat..." id.n°28.

⁴ — Cf. Documentation catholique 3/07/1983, p.694 sq.

La notion de Corps mystique du Christ est remplacée par celle de **peuple de Dieu**. Le Cardinal Ratzinger s'en explique clairement dans son livre *Église, œcuménisme et politique*¹. Après avoir expliqué que les théologiens allemands ont commencé à critiquer le concept de Corps mystique dans les années 30, il poursuit : "Nous nous demandâmes si l'image du Corps mystique ne constituait pas un point de départ par trop restreint pour la définition des formes multiples d'appartenance à l'Église, désormais présentes dans les méandres compliqués de l'histoire de l'humanité. L'image du Corps n'offre qu'une seule forme de représentation de l'appartenance, celle de "membre". Ou l'on est membre ou on ne l'est pas, il n'y a pas de moyen terme. Mais, pouvait-on se demander, le point de départ de cette image ne serait-il pas précisément un peu trop étroit puisqu'il existe à l'évidence des degrés intermédiaires dans la réalité ? On trouva alors le concept de "peuple de Dieu", qui, de ce point de vue, est beaucoup plus ample et souple. La constitution *Lumen Gentium* l'a précisément fait sien dans cette acception quand elle décrit le rapport des chrétiens non catholiques avec l'Église catholique par le concept de "connexion"² (*coniunctio*) et celui des non-chrétiens par la notion d'"ordination"³ (*ordinatio*) ; dans les deux cas, on s'appuie sur l'idée de peuple de Dieu (nn.15 et 16).

On peut ainsi dire que, si le concept de "peuple de Dieu" fut introduit par le Concile, ce fut avant tout en guise de "pont œcuménique".⁴

Par ailleurs l'Église du Christ n'est plus une société, car, si elle **subsiste**⁵ dans l'Église catholique, il ne lui est pas interdit de subsister aussi ailleurs. L'Église se présente donc plutôt comme une **communio** de sociétés ou d'Églises.

¹ — Fayard 1987 (p.27 et sq.).

² — Le mot de connexion signifie qu'il existe une certaine "communio imparfaite dans le Christ" (note du traducteur).

³ — Le mot d'ordination signifie qu'il existe une certaine "communio encore plus imparfaite dans le même Dieu ou à peu près le même" (note du traducteur).

⁴ — On trouve des explications semblables dans "Des évêques disent la foi de l'Église" (Cerf 1978) sous la plume du Cardinal Gouyon, p.315.

⁵ — Terme introduit à dessein dans le Concile, repris par le nouveau Code et expliqué admirablement par le Cardinal Willebrands (Doc. Cath. 3/01/88 p.35 sq.)

2 Les notes de l'Église conciliaire

Sa note principale, qui manifeste sa cause formelle ou son essence, et qui remplace la note d'unité, c'est l'**œcuménisme**. L'unité de foi, de culte et de soumission est remplacée par une **communion** dans le **sentiment religieux** à travers des **liturgies et des cultes adaptés** aux sensibilités de chacun¹.

Par conséquent la note de catholicité disparaît à son tour ; elle est remplacée par la **croissance**, car tous les **croissants** de toutes les religions sont reliés au "peuple de Dieu", et non plus les seuls **catholiques**. Le 22/12/86 le Pape s'adressait ainsi aux cardinaux :

"L'unité universelle fondée sur l'événement de la création et de la rédemption ne peut pas ne pas laisser une trace dans la vie réelle des hommes, même de ceux qui appartiennent à des religions différentes. C'est pourquoi le Concile a invité l'Église à respecter les semences du Verbe présentes dans ces religions (Ad gentes, 11) et il affirme que tous ceux qui n'ont pas encore reçu l'Évangile sont "ordonnés" à l'unité suprême de l'unique peuple de Dieu, à laquelle appartiennent déjà par la grâce de Dieu et par le don de la foi et du baptême tous les chrétiens avec qui les catholiques "qui conservent l'unité de la communion sous le Successeur de Pierre" savent qu'ils "sont unis pour de multiples raisons" (cf. Lumen gentium, 15).

C'est précisément la valeur réelle et objective de cette "ordination" à l'unité de l'unique peuple de Dieu, souvent cachée à nos yeux, qui a pu être reconnue dans la journée d'Assise ; et, dans la prière avec les représentants chrétiens, c'est la profonde communion qui existe déjà entre nous dans le Christ et dans l'Esprit, vivante et agissante, même si elle est encore incomplète, qui a eu l'une de ses manifestations particulières.

L'événement d'Assise peut ainsi être considéré comme une illustration visible, une leçon de choses, une catéchèse intelligible à tous de ce que présuppose et signifie l'engagement œcuménique et l'engagement pour le dialogue interreligieux recommandé et promu par le Concile Vatican II."

La note d'apostolicité est remplacée par la note **conciliaire**², le Concile étant présenté comme une "nouvelle Pentecôte". Ceci est parfaitement conforme avec le modernisme : en effet les modernistes pensent que l'Église n'a pas été fondée immédiatement par Jésus-Christ, mais que les dogmes, les sacrements et la constitution de l'Église sont sortis peu à peu de la **conscience** des chrétiens. Ainsi l'Église "de cette fin de deuxième millénaire" doit aussi sortir de la conscience du peuple chrétien, et c'est ce qui s'est réalisé au Concile.

Enfin la note de sainteté est remplacée par celle d'**humanisme** :

¹ — Y compris la Messe de saint Pie V pour les "attardés" (car c'est ainsi que les modernistes considèrent les traditionalistes) qui acceptent de se **rallier** à cette **communion**.

² — On se rappellera la fameuse lettre de Mgr Benelli à Mgr Lefebvre du 25/06/1976 où il écrivait de la part du pape Paul VI pour demander "**la fidélité véritable à l'Église conciliaire**" !

"L'humanisme laïque et profane enfin est apparu dans sa terrible stature et a, en un certain sens, défié le Concile.

La religion du dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion (car c'en est une) de l'homme qui se fait Dieu.

Qu'est-il arrivé? Un choc, une lutte, un anathème ? Cela pouvait arriver ; mais cela n'a pas eu lieu. La vieille histoire du Samaritain a été le modèle de la spiritualité du Concile. Une sympathie sans bornes l'a envahi tout entier. La découverte des besoins humains (et ils sont d'autant plus grands que le fils de la terre se fait plus grand) a absorbé l'attention de notre Synode.

Reconnaissez-lui au moins ce mérite, vous humanistes modernes, qui renoncez à la transcendance des choses suprêmes, et sachez reconnaître notre **nouvel humanisme** : nous aussi, nous plus que quiconque, nous avons le culte de l'homme"¹.

3 Les autres propriétés de l'Église conciliaire

L'autorité n'y est plus présentée comme hiérarchique et douée d'un véritable pouvoir. Désormais tous les fidèles participent au triple pouvoir du Christ : l'autorité se présente maintenant comme un service chargé de développer le sentiment religieux des fidèles (le succédané de la foi), lequel doit se traduire dans une liturgie inculturée, c'est-à-dire adaptée aux sensibilités et aux cultures.

Ainsi donc l'autorité n'est plus le principe chargé de maintenir la triple unité de l'Église, elle devient au contraire son principal ferment d'**autodestruction**.

Pour essayer d'éviter la complète désagrégation de l'Église, l'autorité cherche à maintenir une certaine communion des fidèles. Il ne s'agit plus d'une communion surnaturelle dans la foi, l'espérance (la même prière) et la charité (l'obéissance aux mêmes commandements de Dieu et de l'Église), mais d'un regroupement derrière la personne du Pape pour défendre les mêmes valeurs humanistes.

Enfin cette autorité doit s'exercer de manière collégiale à tous les niveaux. Ce qui n'empêche pas d'admettre au sein de ces collègues un certain nombre de meneurs charismatiques.

Vis-à-vis de l'État, l'Église ne réclame plus d'être une société parfaite et suprême ; tout ce qu'elle réclame c'est la liberté religieuse, non pas pour les seuls catholiques, mais bien pour tous les croyants. "Que demande-t-elle de vous, cette Église, après deux mille ans bientôt de vicissitudes de toutes sortes dans ses relations avec vous, les puissances de la terre, que vous demande-t-elle aujourd'hui ? Elle vous l'a dit dans un des textes majeurs de ce Concile : elle ne vous demande que la liberté."²

¹ — Paul VI, discours de clôture du Concile, le 7/12/65.

² — Message du Concile aux gouvernants.

Dans son essence, l'Église n'est plus considérée comme ayant reçu une constitution indéfectible de la part du Christ. Elle doit désormais être considérée comme vivante.¹

Enfin l'Église conciliaire est de plus en plus invisible à force de se fondre dans le monde, et elle n'est plus nécessaire, à partir du moment où "l'Esprit du Christ ne refuse pas de se servir des églises et communautés séparées comme de moyens de salut".²

3 LA CONTRE-ÉGLISE

Saint Thomas pose le fondement théologique d'une étude de la Contre-Église dans la question 8, article 7 de la III^a pars. "Cet article, l'un des plus importants de toute la Doctrine sacrée, est absolument propre à la *Somme théologique*."³ Malheureusement il passe souvent inaperçu des commentateurs.

Saint Thomas se demande si le démon est la tête des méchants. Et il répond par l'affirmative. Autrement dit, les "méchants" forment un "corps mystique" dont le diable est la tête, comme les "bons" forment le Corps mystique de l'Église, dont le Christ est la tête.

Cependant il n'y a pas une symétrie parfaite ; en effet le Christ exerce une influence intérieure sur ses membres (par la grâce) en même temps qu'il les gouverne extérieurement (par sa Loi, par ses ministres,...c'est-à-dire par tout ce qui nous manifeste sa volonté).

Le démon, lui, ne peut pas pénétrer à l'intérieur de la volonté ; il sera tête en raison du seul gouvernement extérieur.

Comment gouverne-t-il ? En amenant les hommes à sa fin, à son but qui est la désobéissance à la Loi de Dieu. "*La fin que le démon se propose est de détourner de Dieu la créature raisonnable ; et ceci a raison de fin, en tant qu'on le recherche sous couleur de liberté. Pour autant donc que les hommes, en péchant, sont amenés à cette fin, ils tombent sous l'empire et le gouvernement du démon. Et de là il est dû leur tête*".⁴

"N'est ce pas au cri de *Vive la liberté*, qu'on a vu se perpétrer tous les attentats et tous les crimes contre Dieu, contre l'Église et contre toute autorité légitime voulant commander en leur nom ? Comme il serait bon de livrer cette doctrine de saint Thomas à la méditation de tant d'esprits ingénus qui se persuadent qu'il n'y a rien que de louable et d'excellent dans ce cri devenu le cri de ralliement dans la société moderne. Il n'est autre, en son dernier fond, que le cri de révolte du grand ennemi de Dieu et des hommes : et

¹ — On sait que le principal reproche fait par le Pape à Mgr.Lefebvre est de méconnaître ce caractère vivant de l'Église.

² — Vatican II, *Unitas Redintegratio*, 3.

³ — Cette citation et les suivantes sont tirées du commentaire du père Pègues sur cet article.

⁴ — St.Th.loc.cit.

c'est en le jetant aux foules qu'il les rallie, dans tout l'univers, sous l'étendard de sa rébellion. Dans la mesure même où les hommes obéissent à ce cri, *ils tombent*, nous a dit saint Thomas, *sous l'empire et le gouvernement du démon.*"¹

1 Nature de la Contre-Église

D'après cette doctrine de saint Thomas, on peut donc parler de **corps "mystique"** du diable, avec cette différence par rapport à l'Église que ce corps n'a pas d'âme.

Les membres de ce corps ne forment pas une société, mais une multitude de **sectes** et de **réseaux**², souvent en lutte les uns contre les autres, mais qui ont ceci de commun de lutter contre l'Église et de préparer le règne terrestre de Satan par l'Antéchrist.³

2 Les notes de la Contre-Église

Au point de vue de la cause formelle, la Contre-Église se remarque surtout par son **anti-christianisme** ; certes les groupements dont elle se compose (communisme, franc-maçonnerie, Islam...) seront souvent en lutte les uns contre les autres, mais ils ont en commun cette volonté de détruire l'Église et ainsi de ruiner les plans de Notre-Seigneur. Pour y arriver elle passe par deux phases (*solvo et coagula*)⁴ ; d'où deux aspects de la note correspondante : une phase de **révolution**, pour détruire la société chrétienne, et une phase de **conspiration** pour préparer le règne de l'Antéchrist.⁵

Actuellement, les plus actifs et les plus visibles parmi les membres de cette Contre-Église sont les membres du New-Age. La note correspondante à la cause matérielle sera donc le signe du **Verseau** dans lequel se reconnaissent les membres de ce mouvement.⁶

¹ — Père Pègues. Pensons aux défenseurs de la liberté religieuse conciliaire, qui servent ainsi admirablement le démon.

² — Terme employé par le New Age. Cf. le livre du père Jean Vernet (Le Nouvel Age, Tequi 1990), p.44.

³ — L'Antéchrist sera la tête visible du corps mystique du diable, selon saint Thomas III 8/8. Ne pas confondre l'Antéchrist avec les antéchrists (qu'on peut nommer antichrists pour éviter toute confusion) dont parle saint Jean et dont a parlé Mgr.Lefebvre à propos des autorités romaines : l'Antéchrist paraîtra à la fin des temps, tandis que les antichrists sont déjà à l'oeuvre depuis l'âge apostolique.

⁴ — "Dissoudre et reconstruire", expression des alchimistes reprise par la franc-maçonnerie pour désigner les deux phases de son projet.

⁵ — Vernet p.14.

⁶ — Id.p.11. Cf.aussi les articles et les conférences de Mgr.Fellay sur ce sujet: articles dans ce n° du "sel de la terre" et dans le n° de "Savoir et Servir" consacré au New-Age, conférences du 7/10/1988 et 5/11/1989 à Riddes.

Quant à la cause efficiente, le diable est l'initiateur de la Contre-Église, et ses suppôts reçoivent de lui des pouvoirs par le rite de **l'initiation**, comme l'a clairement expliqué René Guénon¹, qui était bien placé pour le savoir.

Enfin, en ce qui concerne la cause finale, le démon attire ceux qu'il influence en leur promettant un **faux bonheur**. Aux communistes il promettra la Société sans classes, aux musulmans un paradis sensuel... Le but proposé par le démon aux membres du New-Age est une sorte de fusion avec l'énergie cosmique, transcription moderne du nirvana² oriental. La "spiritualité" orientale est largement à l'origine du mouvement.

3 Les autres propriétés de la Contre-Église

La Contre-Église est dirigée par des Supérieurs Inconnus eux-mêmes soumis à des "Maîtres Invisibles" qui, à en juger par le témoignage des Initiés, sont des êtres de l'au-delà.^{3B}

La foi est remplacée par la gnose, le culte par des techniques de "réalisation spirituelle"⁴ et la soumission à la hiérarchie est remplacée par une liberté vis-à-vis de toute autorité légitime, surtout celle de l'Église, contrebalancée par une obéissance plus ou moins consciente aux "maîtres inconnus" et obtenue par suggestion.

Enfin, vis-à-vis de l'État, la Contre-Église est en alliance avec le socialisme synarchique, dont elle prépare les voies.

CONCLUSION

¹ — Un des prophètes de la gnose contemporaine. Il a clairement expliqué le processus de l'initiation, ayant lui-même voyagé dans diverses sectes initiatiques.

² — Malgré certaines apparences, ce Nirvana n'a rien à voir avec le Ciel des Chrétiens, mais il en est plutôt la contre-façon diabolique. D'un côté fusion avec un "principe" impersonnel obtenue par les forces de la nature avec disparition de la vie personnelle, de l'autre côté union par la vision béatifique et la charité avec la Sainte Trinité obtenue par la grâce surnaturelle de Jésus-Christ sans destruction de la personnalité humaine.

³ — Écoutons le Maçon O.Wirth : "Les Maîtres - car ainsi les désignent les initiés - s'enveloppent dans un mystère impénétrable ; ils restent invisibles derrière l'épais rideau qui nous sépare de l'au-delà... Sachons écouter la voix des Maîtres car ils ne demandent qu'à nous instruire dans le silence et dans le recueillement... Les véritables Maîtres ne sont plus des ouvriers qui travaillent des blocs et les ajustent à la place requise dans le grand édifice : ils ne travaillent plus que sur la planche à tracer, c'est-à-dire intellectuellement, en concevant ce qui doit se construire. Ce sont les intelligences constructives du monde, puissances effectives pour les Initiés, qui entrent en rapport avec les Supérieurs Inconnus de la tradition." (La Franc-Maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes, Éd. Dervy, Paris, 1986, tome III, pp.125-130).

Un "Apocalypse philosophique et hermétique" publiée en 1790 traite entre autres choses "de la transmutation des métaux et de la communication de l'homme avec des êtres supérieurs et intermédiaires entre lui et le grand architecte" (sic). On ne saurait être plus clair.

⁴ — Dans le New-Age ce sont des techniques de psychologie transpersonnelle ; cf. les conférences de Mr. l'abbé Lorans à l'Institut saint Pie X.

Il faut remarquer, pour terminer, que la nouvelle ecclésiologie est une transition entre l'Église catholique et la Contre-Église :

On passe de **l'unité catholique** à la **conspiration des enfants du Verseau** par **l'œcuménisme de tous les croyants**.

En remplaçant la foi par le sentiment religieux, et le beau culte catholique par des cérémonies insipides, on laisse les chrétiens vulnérables face aux fausses doctrines et aux méthodes spirituelles de la Contre-Église.

En ne prêchant plus l'idéal de **sainteté** surnaturelle mais un humanisme terrestre, on prépare les chrétiens à construire une société socialiste universelle ayant pour code les droits de l'Homme, ou bien à rechercher le nirvana par la drogue ou la Méditation transcendante, antichambres de l'enfer.

Il n'est donc pas étonnant de retrouver des liens étroits entre des dirigeants de l'Église conciliaire et le New-Age¹.

Toutes ces considérations ne doivent pas nous décourager : nous savons par la Révélation (Cf. par ex. le livre de l'Apocalypse), et la Sainte Vierge Marie est venue nous le rappeler à Fatima ("à la fin mon Cœur Immaculé triomphera, le Saint-Père me consacra la Russie qui se convertira, un certain temps de paix sera donné au monde"), que l'Église sortira triomphante de ces luttes. Elle seule possède les promesses de l'éternité. L'Église conciliaire, faible construction des hommes, s'effondrera. Quant à la Contre-Église, Notre Seigneur la renversera avec l'Antéchrist "d'un souffle de sa bouche"².

Nous vivons certes la Passion de l'Église ; mais il est exaltant d'être appelés à rester avec la Sainte Vierge au pied de la croix dans la certitude du triomphe final, malgré toutes les apparences contraires.

¹ — Ainsi le Cardinal König. Cf. la conférence de Mgr. Fellay sur ce sujet (5/11/1989 à Riddes) et son article dans ce n° du "sel de la terre".

² — II Thes. 2/8.

VRAIE ÉGLISE DU CHRIST

Hiérarchique + Monarchique

POUVOIR

UNITÉ

MAGISTÈRE (Infaillible)----->FOI
ORDRE----->CULTE
GOUVERNEMENT----->SOUMISSION

Visible

Nécessaire

N.S.J.C. + Apôtres

salut des âmes

APOSTOLICITÉ

SAINTEté

1 CORPS MYSTIQUE DU CHRIST
2 SOCIÉTÉ (Légale, Indéfectible)

/ÉTAT
Parfaite, Suprême

CATHOLICITÉ

NOUVELLE ÉGLISE

AUTORITÉ

OECUMÉNIQUE

SERVICES ----->SENTIMENT RELIGIEUX
----->LITURGIE INCULTUREE
COLLÈGE----->COMMUNION

VATICAN II

CULTE DE L'HOMME

CONCILIAIRE

HUMANISTE

1 PEUPLE DE DIEU 2
COMMUNION (vivante)

/ÉTAT
Liberté religieuse

CROYANTE

CONTRE-ÉGLISE

POUVOIR

ANTI-CHRISTIANISME

RÉVOLUTION CONSPIRATION

"Maîtres inconnus",
Judéo-Maçonniques...
puis l'Antéchrist.

GNOSE
TECHNIQUES DE PSYCHOLOGIE TRANSPERSONNELLE
LIBERTÉ / TOUTE AUTORITÉ VENANT DE DIEU

LUCIFER et ses suppôts

Fusion dans le grand TOUT

INITIATION

FAUX BONHEUR

1 CORPS "MYSTIQUE" DU DIABLE
2 SECTES ET RÉSEAUX

/ÉTAT Alliance
avec le SOCIALISME
SYNARCHIQUE

ENFANTS DU VERSEAU

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !